JO 2024 : le profil de tous les participants, sportifs, personnels, volontaires, soit près d'un million de personnes, sera passé au crible pour vérifier qu'ils ne constituent pas une menace terroriste, à l'ordre public et la sûreté de l'État

14/01/2024 à 10h53



Le Service des enquêtes administratives de sécurité épluche le passé judiciaire de chaque intervenant des zones olympiques. Le but ? Prévenir les atteintes à l'ordre public et à la sûreté de l'État. Au total, le pedigree de centaines de milliers d'acteurs – dans l'ombre ou en pleine lumière – de ces olympiades sera examiné d'ici à la cérémonie d'ouverture. « *On part sur l'hypothèse de 1 million* », avance même Julien Dufour, 43 ans, chef du Sneas, que l'on rencontre au ministère de l'Intérieur, place Beauvau (Paris VIII e).

Dans un immeuble moderne de bureaux des Hauts-de-Seine, une

soixantaine d’agents recrutés par la police nationale viennent de commencer à disséquer les profils des 45 000 volontaires sélectionnés par les organisateurs de Paris 2024. Ce sont les mêmes qui, dans leur open space inondé d’ordinateurs et dont l’accès, interdit à la presse, est ultra-sécurisé, ont épluché le passé judiciaire des futurs relayeurs de la flamme olympique. Ces contractuels de catégorie A, jeunes diplômés d’un master 2, spécialistes des questions de droit, de sécurité et de défense ont intégré les effectifs du Sneas : le Service national des enquêtes administratives de sécurité, créé en 2017 à la suite des vagues d’attentats. À l’occasion des JO, cette petite armée d’analystes, composée majoritairement de femmes, vérifie que tous ceux qui pénétreront dans une zone olympique sécurisée ne constituent pas une menace terroriste, à l’ordre public et la sûreté de l’État. S’ils sont visés par un avis défavorable, ils ne pourront décrocher leur accréditation et seront exclus de la grande fête du sport.

Outre les bénévoles et les porteurs de la torche, tous ceux qui officieront sur un site olympique (vigiles, journalistes, cuisiniers…), mais aussi tous les participants, en l’occurrence les milliers d’athlètes français et étrangers, feront l’objet de ce passage au crible. Le même qui cible d’ordinaire toute recrue embauchée pour travailler dans un aéroport, conduire un train, mais aussi les gendarmes, magistrats…

Le contrôle démarre toujours par un « criblage » mené grâce à une application maison, qui a accès à une multitude de fichiers de police, de justice, de renseignement… et même internationaux avec les données Interpol des personnes recherchées. Cette démarche est « automatisée » et « instantanée ». Si les voyants sont au vert, les investigations se terminent. Si un signal rouge apparaît sur l’écran, par exemple en cas d’antécédents judiciaires ou de signalement de radicalisation, l’analyste prend le relais. […]

Arthur (c’est le pseudo qu’il a choisi), activiste anti-JO, se demande s’il va réussir à passer à travers ces mailles. **Ce porte-parole du collectif Saccage 2024 a reçu une réponse positive du Cojop pour être volontaire « services aux spectateurs » affecté à un stade durant la quinzaine olympique. […]**

Le Parisien